



eco VISION 2025

Rapport annuel 2019

EcoVision 2025 est une stratégie écologique collective, qui présente des actions visant à assurer un environnement sain, propice au développement économique, avec une qualité de vie élevée et des communautés dynamiques, adaptées aux changements climatiques, pour les citoyens de la région de Shediac, Beaubassin-est, et Cap-Pelé.

Parties prenantes : Ville de Shediac, Communauté rurale de Beaubassin-est (CRBE), Village de Cap-Pelé, Commission des égouts Shediac et banlieues, Association du bassin versant de la baie de Shediac (ABVBS), Vision H2O, Chambre de commerce du Grand Shediac, Homarus, Chambre de commerce de Cap-Pelé et Beaubassin-est, Commission des services régionaux sud-est, Centre-Ville Shediac Downtown Inc., The Red Dot Association, Save our Wetlands Waters and Tourisme (SWWAT), Réseau environnementale du Nouveau-Brunswick (RENB).

Auteurs : Charles Thibodeau, Coordinateur d'EcoVision 2025, RENB ; Raissa Marks, RENB ; Julie Cormier, Vision H₂O ; Rémi Donelle, ABVBS

Date : Le 11 décembre 2019

Index

1. Sommaire exécutif
2. Historique
3. Rapport d'activités
 - 3.1 Comité de mise-en-œuvre
 - 3.2 Termes de référence
 - 3.3 Analyse des actions
 - 3.4 Comité directeur
 - 3.5 Rencontre des équipes de travail et parties prenantes
 - 3.6 Réunion conjointe des 3 conseils municipaux
 - 3.7 Atelier public d'EcoVision 2025
 - 3.8 Site web et médias sociaux
4. Succès du projet
5. Recommandations pour l'année 2020

1. Sommaire exécutif

En décembre 2018, les municipalités de Shediac, Beaubassin-est et Cap-Pelé ont engagé le Réseau environnemental du Nouveau Brunswick (RENB) pour coordonner le projet EcoVision 2025 pour l'année 2019. La première étape pour la mise en œuvre de ce projet fut la création d'un document explicatif, développé sur la bonne gouvernance, pour aider à définir les rôles et motivations du projet. Ce document, les termes de référence, a aussi servi pour créer les comités de mise-en-œuvre, et directeur.

Les conseillers et conseillères des 3 communautés se sont aussi rencontrés dans le cadre du projet EcoVision 2025. Durant ces réunions, des initiatives importantes ont été étendues, notamment ; le développement d'un arrêté sur les sacs de plastiques à usage unique ; une campagne informative sur les pesticides ; et, la coordination des journées de nettoyages communautaires.

En septembre 2019, le RENB avisa le comité directeur qu'il ne servira plus comme secrétariat du projet EcoVision 2025 l'an prochain, mais, pourra être impliqué de d'autres manières. Les représentants de Vision H₂O et de l'ABVBS acceptent de prendre la relève pour l'année 2020.

2. Historique

Géré par le Groupe Aster, le processus d'engagement public pour développer EcoVision 2025 débuta en octobre 2017. Pendant les mois d'octobre 2017 à avril 2018, le Groupe Aster a organisé des sondages et réunions publics, des groupes de discussion, et a participé à un évènement portes ouvertes à Shédiac. De plus, plusieurs réunions avec des intervenants et des organismes ont été organisées ainsi que des rencontres avec des représentants municipaux.

Tout au long du processus d'engagement, en premier des inquiétudes environnementales, et ensuite des idées pour des actions afin adresser ces derniers furent compilés. Ces 173 actions sont regroupées sous 7 thèmes, les buts d'EcoVision 2025 (Agriculture et aliments locaux, Changement climatique, Énergie, Nature, Transportation, Déchets, et Eau).

Le premier atelier public d'EcoVision 2025 a été organisé le 18 juin 2018. Les objectifs de l'atelier étaient de développer des relations entre les parties prenantes ; identifier les actions sur lesquelles les participants veulent travailler ensemble ; planifier le déroulement des actions identifiées ; et présenter et discuter les options pour la mise-en-œuvre du plan EcoVision 2025. Suite aux discussions et décisions prises durant cet atelier publique, le RENB a été engagé en décembre 2018 afin de coordonner la mise en oeuvre.

3. Rapport d'activités

3.1 Comité de mise-en-œuvre

Le comité de mise-en-œuvre fut créé en décembre 2018. Ce comité comprend le coordonnateur d'EcoVision 2025 et des représentants de l'ABVBS, de Vision H₂O, et du RENB. Ce comité se réunit selon les besoins et pour l'année 2019, 7 rencontres ont eu lieu.

Les responsabilités des membres du comité de mise-en-œuvre incluent :

- Guider et soutenir le coordinateur de mise-en-œuvre d'EcoVision 2025.
- Faire des recommandations au comité directeur sur les moyens de faire progresser la vision et les objectifs d'EcoVision 2025.
- Sous la direction du comité directeur, rechercher et obtenir du financement pour EcoVision 2025.
- Conseiller le comité directeur sur le budget de fonctionnement.
- Identifier les risques potentiels et surveiller les délais.

3.2 Termes de référence

La rédaction du document « termes de références » est une des premières étapes nécessaires pour la mise-en-oeuvre d'un projet. Ce document explicatif, développé sur la bonne gouvernance, aide à définir les rôles et motivations du projet.

Ce document a été présenté au comité directeur et aussi révisé par ce dernier.

3.3 Analyse des actions

Les 7 thèmes d'EcoVision 2025 regroupent 173 actions individuelles. Chaque action peut aussi être qualifiée différemment. Pour mieux visualiser ces actions vis-à-vis les 7 thèmes, une analyse matricielle fut développée.

	Agriculture et aliments locaux	Changement climatique	Énergie	Nature	Transportation	Déchets	Eau	
Actions	8	10	10	15	7	9	7	66
Communication	1	2		1			4	8
Application de la loi		2	1	1		1	2	7
Évaluation		3					1	4
Financement	1	1	4		1		2	9
Réglementations	4	16	5	15	2	2	14	58
Recherche		1		5			3	9
Stratégie		3	1		1		1	6
Testing							6	6
	14	38	21	37	11	12	40	173

Sur les 173 actions identifiées, nous pouvons voir que la majorité d'entre elles se répartissent en deux catégories ; Actions, et Réglementations.

Les actions dans les domaines du Changement climatique, de l'Énergie, et de la Nature sont encouragées ; comme le sont les réglementations dans les domaines thématiques Changement climatique, Nature, et Eau.

Traiter les Actions et les Réglementations dans les quatre domaines thématiques soulignés ci-haut couvrirait à lui seul plus de la moitié (53%) de tous les actions identifiées.

3.4 Comité directeur

Le comité directeur se réunit à tous les trimestres et est composé des membres du comité de mise-en-oeuvre, ainsi que : la ville de Shediac, la communauté rurale Beaubassin-est, et le village de Cap-Pelé. Le cadre de travail du comité directeur est axé sur le réseautage et le partage.

Les responsabilités de ce comité incluent :

- Travaille à la réalisation des objectifs d'EcoVision 2025.
- Maintient un secrétariat pour faire progresser EcoVision 2025.
- Contribue à l'élaboration d'un ou de plusieurs projets régionaux, en partenariat avec les trois communautés, y compris l'élaboration de stratégies d'évaluation ;
- S'assure que la recherche, les données et outils sont partagés entre les organisations participantes.
- Contribue à la production d'un rapport annuel.
- Surveille et évalue la mise en œuvre d'EcoVision 2025 et donne des conseils au fil de son progrès.

3.5 Rencontre des équipes de travail et parties prenantes

Équipes de travail : Durant l'atelier public le 18 juin 2018, 5 équipes de travail ont été créées, soient ; le compostage (Thème : Agriculture et aliments locaux), les terres humides (Thème : Nature), les plastiques (Thème : Déchets), les égouts (Thème : Déchets), et les eaux pluviales (Thème : Eau).

- Les membres de l'équipe de compostage ont complété un atelier sur ce sujet durant l'année 2018. Ils ont aussi organisé une visite des chantiers et site de Eco360 pour les élèves de l'école Donat-Robichaud de Cap-Pelé, et ceux de l'école Père-Edgar-T-Leblanc du Grand-Barachois. Ils sont encouragés de continuer leurs ouvrages et aussi d'inclure les élèves de l'école Mgr-François-Bourgeois de Shediac.
- L'équipe de la protection des terres humides continue toujours leurs efforts pour avoir de meilleure communication entre les parties prenantes, une consolidation législative sur ce sujet, et des mises-a-jour aux ressources cartographiques.
- L'équipe des plastiques a créé des polices pour le village de Cap-Pelé pour encourager l'utilisation des pailles de papier dans les restaurants et dépanneurs, enlever les sacs de plastique, enlever les bouteilles d'eau aux activités municipale, et encourager le monde à emporter leur propre bouteille.
- L'équipe des égouts n'a pas continué après l'atelier. Ils étaient censés cibler les fosses septiques, les systèmes d'égouts, les industries des produits de la mer, l'élimination des déchets non traités, les réservoirs de rétention, les règlements, et les infrastructures.
- Les membres de l'équipe des eaux pluviales ont été très actifs. Ils ont établi 2 nouveaux sites pour des jardins pluviaux. Ils ont présenté de l'information aux publics et aux conseillers et conseillères des 3 municipalités de l'information sur les infrastructures vertes. Ils ont monté de l'infrastructure dans les sentiers régionaux pour prendre soins des déchets des animaux. Ils continuent leurs essais sur la qualité des eaux et présentent leurs résultats aux publics. Ils ont aussi débuté le développement d'un parc démonstrateur des terres humide en partenariat avec Ducks Unlimited Canada.

Parties prenantes : Les parties prenantes d'EcoVision 2025 incluent : Ville de Shediac, Communauté rurale Beaubassin-est (CRBE), Village de Cap-Pelé, Commission des égouts Shediac et banlieues, Association du bassin versant de la baie de Shediac (ABVBS), Vision H₂O, Chambre de commerce du Grand Shediac, Homarus, Chambre de commerce de Cap-Pelé et Beaubassin-est, Commission des services régionaux sud-est, Centre-Ville Shediac Downtown Inc., The Red Dot Association, et Save our Wetlands Waters and Tourisme (SWWAT).

En 2019, le coordonnateur d'EcoVision 2025 a aussi développé des relations avec les agent(e)s communautaires des écoles Donat-Robichaud de Cap-Pelé, l'école Père Edgar-T. Leblanc du Grand-Barachois, l'école Mgr-François-Bourgeois de Shediac, et la polyvalente Louis-J-Robichaud de Shediac. Ils sont très encouragés par les efforts d'EcoVision 2025 et seront de partenaires importants pour la mise-en-œuvre et coordination d'initiatives de ce projet.

3.6 Réunion conjointe des 3 conseils municipaux

15 juin 2019 : Les conseils municipaux de la ville de Shediac, de la Communauté rurale Beaubassin-est, et du Village de Cap-Pelé se sont rencontrés pour la première fois ensemble le 15 juin 2019, dans le cadre du projet EcoVision 2025. Les buts de cette réunion étaient de mettre les conseillers et conseillères à jour sur le projet, et de présenter les projets régionaux communs qui ont été identifiés durant le processus d'engagement public. En plus des projets identifiés (sentiers, parcs relais, information ('data'), déclaration d'urgence climatique, et, l'élimination des sacs en plastiques), les participants ont identifié plusieurs autres projets, soient ; l'arrosage des pesticides, le nettoyage communautaire, la plantation d'arbres, et les déversements dans la mer/cours d'eau. Après un vote, les participants ont décidé d'adresser 2 initiatives, soient ; l'élimination des sacs en plastiques, et l'arrosage des pesticides.

17 octobre 2019 : La deuxième réunion conjointe des conseils municipaux était le 17 octobre 2019. Durant cette réunion, le coordonnateur d'EcoVision 2025 a donné son compte d'état actuel des projets identifiés durant la réunion précédente. M. Yves Leger (Directeur général / Greffier de Beaubassin-est) a aussi présenté une mise-à-jour sur le projet d'Élimination des sacs de plastique qui inclut ; une chronologie des dates importantes, ainsi que des ébauches de l'arrêté municipal pour les 3 communautés. On cible le début de 2020 comme date d'entrée pour les arrêtés.

3.7 Atelier public d'EcoVision 2025

L'atelier public d'EcoVision2025 était le 15 juin, 2019. Le coordonnateur d'implémentation d'ÉcoVision 2025 a donné sa présentation, et a fait référence aux projets communs identifiés durant le processus d'engagement. Puisqu'il n'y avait pas beaucoup de participation du public à l'atelier, nous avons révisé les thèmes d'EcoVision 2025, soient ; l'agriculture, le changement climatique, l'énergie, la nature, le transport, l'eau, et les déchets, et choisi 2 thèmes pour avoir

des discussions plus approfondies. Les thèmes choisis étaient l'énergie et le changement climatique.

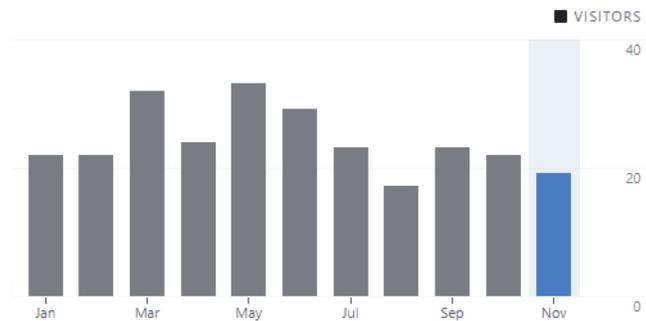
Énergie : Les participants étaient intéressés à recevoir plus d'information sur le Projet de communauté énergétique intelligente de Shediac.

Changement climatique : Les participants étaient intéressés à recevoir plus d'information sur les trois sessions publiques qu'ont eu lieu dans les communautés pour adresser la monte des mers et les impacts sur les infrastructures municipales. Ces sessions ont adressé plusieurs actions réglementaires identifiées durant le processus d'engagement d'EcoVision 2025, tels que des hauteurs minimums de construction et de nouvelles cartes géographiques identifiant des zones à risque.

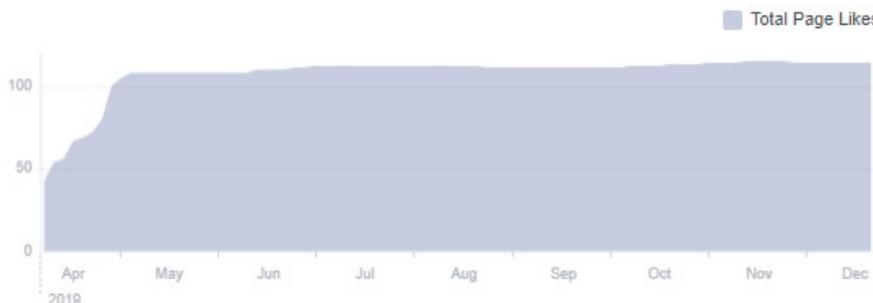
Rémi Donelle (ABVBS) a conclu l'atelier public en donnant une présentation sur les infrastructures vertes et la gestion des eaux pluviales.

3.8 Site web et médias sociaux

Le site web d'EcoVision 2025 (www.EcoVision2025.ca) est basé sur le logiciel WordPress. Les statistiques du site nous montrent que la moyenne de visiteurs par mois en 2019 est environ 24.



Après une campagne de promotion en avril 2019, la page Facebook d'EcoVision 2025 (www.facebook.com/ecovision2025/) a augmenté ses 'aimer' de 43 à 115. Les messages sur la page Facebook se font voir de plus en plus. On peut enregistrer des comptes entre 25 et 250 pour des messages sans promotion, et jusqu'à 425 pour ceux avec promotion.



4. Succès du projet

Rencontre des conseils municipaux : Les conseils municipaux des 3 communautés se sont rencontrés en juin 2019, et une deuxième fois en octobre 2019. C'était la première fois que les conseillers et conseillères de, Beaubassin-est, et de Cap-Pelé s'étaient réunis ensemble. Ces rencontres ont servi à non seulement adresser des projets communs, mais a aussi démontré l'importance de travailler ensemble sur les questions environnementales.

Les plastiques à usage unique : Un des deux projets choisis par les 3 communautés, soit l'élimination des sacs de plastique, progresse très bien. On cible le début de 2020 comme date d'entrée pour les arrêtés dans les 3 communautés. On a aussi discuté de la possibilité de fournir un sac réutilisable aux citoyens pour encourager cette nouvelle pratique.

Les pesticides : Le deuxième projet choisi par les 3 communautés adresse les pesticides. Après avoir confirmé qu'aucuns produits pesticides sont utilisés dans les opérations municipales des 3 communautés, on avance avec une campagne éducationnelle en 2020 à ce sujet pour aider à la sensibilisation du public. Les groupes de bassin versant (ABVBS et Vision H₂O) vont jouer un rôle important en offrant de l'information sur les impacts de l'utilisation de ces produits.

Nettoyage communautaires : Pour plusieurs années, les 3 communautés organisent des journées de nettoyage communautaires. Durant les discussions de la première réunion des conseils municipaux, il a été décidé de coordonner ces activités et de choisir une date commune. Coordonner par Vision H₂O et ABVBS, les démarches sont en place pour que l'année 2020 soit la première pour cette initiative. Cette activité commune pourra aussi servir comme un bon exemple de coopération dans les initiatives environnementales. On parle aussi d'utiliser cette date pour créer une célébration, ou, une journée de l'environnement pour continuer à sensibiliser le public aux enjeux du changement climatique.

Parc d'interprétation des terres humides : L'ABVBS travaille avec plusieurs partenaires pour développer un parc d'interprétation des terres humides dans la région. L'organisation Ducks Unlimited est un de ses partenaires et pourrait offrir le titre de centre d'excellence des terres humides à la polyvalente Louis-J-Robichaud une fois le projet et les partenariats se développent.

Déchets canins : Afin de s'assurer qu'aucun déchet canin ne pénètre dans les sources d'eau (côtières et intérieures), le groupe Red Dot, a installé 25 stations pour les déchets d'animaux domestiques. 15 stations ont été installées dans la région de Pointe-du-Chêne et la plage Parlee, et un autres 10 à Beaubassin-est, Aboujagane, Cormier Village, et Cap-Pelé. Autres sites sont envisagés en 2021.

5. Recommandations pour l'année 2020

Festival/journée environnementale : Pour encourager la participation des individus dans les initiatives d'EcoVision 2025, il a été suggéré d'organiser une journée de célébration pour l'environnement / EcoVision 2025. Ceci pourrait être aligné avec les journées de nettoyage communautaire. On pourrait aussi créer un ou des prix de reconnaissance pour les entreprises, organismes, et citoyens qui démontrent de bonne pratique environnementale. Un processus de nomination dans les 3 communautés devrait être développé pour se faire.

Continuité/future d'Ecovision 2025 : Le RENB ne servira plus comme secrétariat du projet EcoVision 2025 l'an prochain, mais pourra être impliqué de d'autres manières. Le RENB avisa le comité directeur en septembre 2019 de cette décision et les représentants de Vision H₂O et de l'ABVBS acceptent de prendre la relève. Durant la réunion des conseils municipaux le 17 Octobre 2019, un plan de travail a été présenté pour l'année 2020 par les représentants des 2 associations de bassin versant. Ce plan devrait être aussi supporté par les parties prenantes.

Termes de référence : Comme mentionné dans la section 3.2 de ce rapport, les termes de référence pour le projet EcoVision 2025 ont été développés et présentés au comité directeur. Les termes de référence n'ont pas été adoptés officiellement. Avant l'adoption de ce document, il sera important que la nouvelle gérance du projet EcoVision 2025 le révise et amène les modifications nécessaires pour reconnaître leur nouveau rôle.

Équipes de travail : Comme décrit dans ce rapport, 4 des 5 équipes de travail formées en juin 2018 ont continué leurs efforts pendant l'année 2019. Malgré ce fait, aucune nouvelle équipe fut formée pendant l'atelier public en juin 2019, et les équipes formées en 2018 n'ont pas renouvelé leurs efforts. Une nouvelle stratégie devrait être développée en 2020 pour encourager la formation de nouvelles équipes de travail.

Atelier public : L'atelier public d'EcoVision 2025 était le 15 juin, 2019. Malgré une campagne promotionnelle par courriel et sur Facebook, il n'y avait pas beaucoup de participation du public. Une nouvelle stratégie devrait être développée en 2020 pour encourager la participation du public et des parties prenantes.